**Académie des Sciences, Lettres et Arts d’Agen**

***ACADÉMIE D’AGEN 2030***

**Rapport de la Commission Prospective**

**à l’Assemblée générale**

**du 26 juin 2021**

**SOMMAIRE**

 Préambule

 I – L’Académie en 2021

 II – Une vision pour les dix années à venir

 III – Un investissement dans les différents secteurs d’activité

 Conclusion

 Annexes

 1 – Compte rendu du conseil d’administration du 17 octobre 2020

 2 – Composition de la commission Prospective

 et liste des personnes auditionnées

 3 – Calendrier des réunions

 4 – Note de présentation de l’Académie

 5 – Résultats de l’enquête auprès des adhérents et abonnés

 6 – Contributions écrites de Alain Jecko et de Maïté Bouyssy

**PRÉAMBULE**

 Dès son élection en qualité de présidente du conseil d’administration de l’Académie d’Agen le 17 octobre 2020, Bénédicte Bousquet a souhaité mener une réflexion prospective sur l’avenir de la société académique. Elle a demandé à Bernard Prévost, administrateur, de présider la commission prospective créée à cet effet (cf. compte rendu de la séance du conseil d’administration en annexe 1).

 La commission prospective s’est réunie à 11 reprises, d’octobre 2020 à juin 2021. Elle a d’abord voulu s’informer sur l’image reflétée par l’Académie et sur les attentes exprimées à son égard. C’est ainsi qu’elle a lancé une enquête auprès de ses adhérents et qu’elle a procédé à une série d’entretiens avec des responsables institutionnels, avec des grands témoins ainsi qu’avec des enseignants.

 À l’issue de ses travaux, la commission prospective a publié ce rapport qui contient un certain nombre de propositions pour que l’Académie d’Agen, tout en restant attachée à ses traditions, s’adapte à l’évolution du monde d’aujourd’hui et poursuive sa mission au service des populations de Lot-et-Garonne. Ce rapport a été soumis au conseil d’administration puis est présenté à l’assemblée générale du 26 juin 2021. Il appartiendra ensuite au conseil d’administration de mettre en œuvre les propositions du projet *Académie d’Agen 2030* qui auront été retenues. En outre, la commission propose que la démarche prospective se poursuive et qu’il soit procédé à une évaluation tous les deux ans en vue d’une adaptation qui tienne compte des évolutions en cours.

**I — L’Académie en 2021**

Une note de présentation de l’Académie (annexe 4) rappelle l’histoire et la situation actuelle de cette institution qui constitue un réseau de cinq cents personnes et institutions. Elle recense ses différentes productions et évoque son organisation.

Une enquête a été lancée auprès des adhérents et des abonnés à la Revue à la fin de l’année 2020 à partir d’un questionnaire interrogeant les personnes sur leur profil, leur pratique culturelle, leur appréciation des productions de l’Académie et leurs attentes pour l’avenir. Les réponses permettent de dégager des tendances et de définir des pistes de réflexion. De la synthèse des réponses (annexe 5), on peut retenir que « le portrait type » de ceux qui ont répondu « serait plutôt celui d’un homme, retraité, abonné à la *Revue de l’Agenais*, qui connaît la *Lettre de l’Académie*, participe aux séances mensuelles et aux journées foraines, regarde parfois le site internet et vient plus rarement aux permanences. L’Académie permet ainsi de nourrir l’intérêt pour l’histoire et le patrimoine du Lot-et-Garonne et d’Agen, tout en entretenant des liens entre pairs et le milieu du savoir selon une stratégie d’épanouissement social et personnel dans le cadre d’une appartenance à une classe sociale où la culture est centrale. » Mais « fidèle à l’éthique de sa fondation, bien ancrée dans son milieu, appréciée de ses adhérents, l’Académie peut souffrir à moyen terme d’un problème de renouvellement de ses membres… ».

Il ressort également des différents échanges ayant eu lieu au cours des travaux de la commission Prospective que deux catégories de publics se distinguent nettement entre d’une part les membres très investis dans les travaux entrepris et les initiatives prises par l’Académie et d’autre part les personnes qui marquent un intérêt pour les productions de l’Académie, sans s’engager particulièrement.

Il faut enfin relever les évolutions récentes qui se sont produites depuis l’été 2020 et le début de la réflexion prospective :

- La pandémie a contraint l’Académie à faire l’apprentissage du travail à distance (visioconférences, chaîne youtube) qui a permis de développer des relations avec les adhérents éloignés d’Agen.

- L’Académie a consolidé des groupes de travail concernant notamment les maisons médiévales d’Agen et les rues d’Agen. Ces groupes avaient déjà œuvré pour Beaumesnil (2016-2017) et Clairac (2015-2018).

- Une collaboration de travail a été engagée avec le laboratoire Ausonius Bordeaux-Montaigne, le Service régional d’Archéologie (SRA) et le Service régional de l’Inventaire (SRI).

- L’Académie a accepté de recevoir le congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest (FHSO) en 2022.

- Un développement des relations de l’Académie avec Radio-Bulle a été engagé.

- Enfin, l’Académie a initié des formes de travail plus souples et correspondant mieux aux évolutions contemporaines : tables rondes, auditions, etc.

**II — Une vision pour les dix années à venir**

Des entretiens qui se sont déroulés avec des responsables institutionnels, des grands témoins, des représentants du monde de l’Éducation, des propositions faites par des membres de la commission Prospective et de la réflexion menée par l’ensemble de la commission, il ressort une vision partagée pour les l’Académie durant les prochaines années.

Tout d’abord, des **responsables institutionnels** ont été entendus.

Jean-Noël Chavanne, préfet de Lot-et-Garonne a reçu Bénédicte Bousquet et Bernard Prévost le 3 mai 2021. Il a montré son intérêt pour l’Académie et a soutenu la démarche prospective engagée. Il a insisté sur les relations à développer avec les établissements d’enseignement supérieur et l’ensemble du monde étudiant.

Jean Dionis du séjour, maire d’Agen et président de l’Agglomération, indisponible, adélégué Clémence Brandolin-Robert, première adjointe au maire et Marie-Claude Iachement, adjointe à la culture, qui ont reçu Bénédicte Bousquet le 19 avril 2021. La réunion a permis de prendre un premier contact avec la municipalité. Cette dernière a été très réceptive et a montré une véritable volonté de s’associer à certains de nos projets et tout particulièrement le service d’Action à la culture avec lequel il a déjà été engagé deux collaborations, la première autour de Louis Ducos du Hauron et la seconde dans le cadre du projet du dictionnaire des rues d’Agen mené par l’Académie.

Enfin, Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, a invité et a échangé avec Bénédicte Bousquet dans le cadre de la Journée des droits des femmes 2021 et plusieurs contacts ont eu lieu avec Gaël Corre, son directeur de cabinet, pour l’organisation de la séance solennelle, malheureusement annulée. L’un et l’autre ont dit leur intérêt pour le travail de l’Académie, pour l’excellente collaboration qui existe depuis de nombreuses années et pour le renouvellement d’image que l’élection de la nouvelle présidente de l’Académie représente.

Par ailleurs, en ce qui concerne les **grands témoins**, une visioconférence a réuni Maïté Bouyssy (normalienne, agrégée, maître de conférence honoraire à Paris1), Clair Morizet (éditeur et président des amis de Clairac), Émeline Domengie (psychologue, engagée dans la défense du patrimoine local) et Tom-Loup Roux (étudiant et ancien prix de l’Académie) autour de Bernard Prévost et de Pierre Simon.

Maïté Bouyssy a parlé du rôle des académies et de l’importance de la *Revue de l’Agenais*. Elle a souligné le fait qu’Agen dispose d’un vivier modeste, qu’il faut montrer comment la réalité de la cité dans son ensemble s’est construite et qu’il y a un enjeu de construction du savoir et de rassemblement de compétences. Maïté Bouyssy s’élève contre la course au chiffre et elle fait quelques observations : « *Il faut plutôt chercher « les Michel Serres des années 2030. La bonne volonté n’est pas suffisante, il faut aussi les compétences. Il faut plus chercher le travail en commun que la fédération à tout prix ».* On peut citer en particulier quelques autres réflexions de l’universitaire (annexe 6) : *« … Une académie… est désormais porteuse d’une tradition suffisamment ancienne pour décider avant tout de ses propres protocoles… » « De nos jours, la vie intellectuelle d’État est essentiellement celle des Universités, mais une ville moyenne telle Agen qui en est dépourvue a pour avantage de réunir des raisons de ne pas s’en trouver asphyxiée et d’en garder une autonomie, d’autant que Toulouse et Bordeaux finissent par oublier cette zone d’influence mixte, jadis disputée » « Bénéficiaires et victimes de cette situation, c’est dans cet interstice que nous devons et pouvons jouer, pragmatiquement, et sans perdre notre âme ni trop faire de plans sur la comète. »*

Émeline Domengie a souligné l’apport de la *Revue de l’Agenais* et l’importance de la proximité. Elle plaide pour une implication des amateurs et la mise en place de partenariats avec des associations locales.

Tom-Loup Roux dit combien l’Académie l’a soutenu comme elle le fait pour d’autres étudiants. Il souligne l’importance des liens entre l’Académie et l’Université. Pour faciliter l’ouverture de l’Académie vers l’extérieur, il souhaite que l’on puisse s’inspirer des musées pour toucher de nouveaux publics et que l’on vise un cercle plus large que les seuls adhérents.

Clair Morizet a rappelé l’implication commune de l’Académie et des amis de Clairac dans l’organisation des colloques de Clairac. Concernant les ressources financières, il estime qu’il faut obtenir le soutien de grandes marques locales (pruneaux, laboratoire UPSA…) et suggère l’implication de la Fondation Bru-Zane dans l’organisation d’une soirée musicale à partir de la bibliothèque des ducs d’Aiguillon.

De son côté, Alain Jecko, rapporteur du comité de réflexion de 2008 (annexe 6), écrit : « *Si elle veut vivre encore longtemps, être reconnue, être consultée et en un mot rayonner dans son environnement de l’Agenais, l’Académie doit, en dépit des progrès des dernières années, poursuivre sa transformation et se moderniser plus encore. »* C’est ainsi qu’il propose que l’Académie avance rapidement dans trois directions essentielles :

*« 1 – Définir un projet qui porte une ambition à la fois fidèle aux origines de l’Académie mais aussi en résonance avec les grandes questions de notre temps ;*

*2 – Ouvrir davantage l’Académie vers l’extérieur et diversifier le recrutement de ses membres… ;*

*3 – Construire un véritable programme de travail… ».*

Alain Serventi, président de l’académie en 1978 et ancien metteur en page de la *Revue de l’Agenais*, a été entendu par Bernard Prévost et Pierre Simon. Il a souligné l’importance des adhérents et de l’engagement d’une campagne d’adhésion avec le souci de susciter la fierté d’être adhérent en s’appuyant sur les membres de droit (directeur des archives, du musée, du journal Le Petit Bleu…). Il a suggéré de rééditer un annuaire des adhérents.

Il a insisté sur l’importance pour l’Académie d’être en bonne place dans la recherche, par ses publications, en maintenant une édition papier de la *Revue de l’Agenais* et par la formation collective aux techniques de la DAO et aux moteurs de recherche.

Enfin, il a proposé l’amélioration des locaux de l’Académie (accessibilité, nombre de salles de travail, taille de la salle des séances), sans exclure aucune solution (vente, mise à disposition d’un local par la ville…).

Richard Bohan, correspondant du Petit Bleu, a rencontré Bénédicte Bousquet et Pierre Simon le 29 avril 2021. Il a insisté sur l’importance d’une communication « grand public » pour faire connaître les travaux de l’Académie, en veillant en particulier à adapter le vocabulaire au grand public, en le rendant plus simple. Les adhésions étant de moins en moins nombreuses, il pense qu’il faut s’ouvrir aux non-adhérents, tout en privilégiant les adhérents. Il prône enfin la recherche de publics relais (jeunes en difficulté, blogueurs, comités de quartier…) avec lesquels l’Académie pourrait engager des travaux. Ces publics pourraient par exemple bénéficier d’une information sur ces travaux diffusée par l’Office du tourisme.

Frédéric Boutoulle, professeur des universités, ancien vice-président à la recherche de l’Université de Bordeaux-Montaigne, a eu un entretien avec Bénédicte Bousquet et Pierre Simon le 31 mai 2021. Il a beaucoup insisté sur l’importance, pour que la Revue reste visible, pour que l’Académie la mette sur une plateforme électronique type Persée. Cela ne condamne pas la parution « papier » mais permet une mise en ligne deux ou cinq ans après la sortie et de multiples référencements. C’est une œuvre de longue haleine qui peut aussi permettre de redéfinir les modes de rédaction et les critères de qualité de la Revue.

Enfin, les relations avec le monde de l’éducation ont été abordées au cours d’un entretien mené par Agnès Trézéguet et Pierre Simon avec Valérie Duguet, responsable des conventions éducatives au Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Il s’agissait de préciser comment l’Académie d’Agen pourrait développer ses relations avec les enseignants et les élèves. Valérie Duguet a rappelé que le Conseil départemental apportait son soutien aux actions culturelles et éducatives conduites par les enseignants en Lot-et-Garonne. On relève huit thématiques allant du « corps-santé-bien-être-sécurité » à la « culture et création artistique » en passant par la « transition écologique et développement durable ». L’intéressée a rappelé l’existence d’un annuaire de toutes les initiatives en la matière et a invité l’académie à s’y inscrire en proposant des activités que les classes pourraient faire encadrer par des membres de l’académie. Elle a également suggéré d’explorer la démarche « Académie junior » où l’Académie pourrait guider une classe dans l’exercice adapté de toutes les activités de l’Académie.

À partir de l’ensemble des enquêtes, des entretiens et des réflexions qui ont été menés, il se confirme que le développement d’une vision prospective paraît essentiel pour l’Académie d’Agen. Alors que la société semble parfois perdue au milieu des problèmes quotidiens, des questions éthiques ou de la pandémie, une vision claire semble nécessaire face à l’incertitude. Il faut oser développer un « rêve d’avenir ». C’est ainsi que cette vision serait celle-ci :

**Forte de ses traditions et fidèle à ses statuts, l’Académie d’Agen veut durant les dix années à venir :**

**- Jouer un rôle essentiel dans la recherche et la diffusion de la culture dans les différents domaines des arts, des lettres, des sciences, de l’histoire locale et du patrimoine local concernant le Lot-et-Garonne.**

**- Répondre à l’attente des Lot-et-Garonnais dans ces domaines.**

**- Veiller à l’équilibre des activités entre adhérents et non adhérents.**

**- Poursuivre la prise en compte d’approches territoriales hors de l’agglomération d’Agen.**

**- S’ancrer dans son temps en traitant des problématiques contemporaines concernant le Lot-et-Garonne, en s’adaptant aux moyens techniques modernes disponibles et en adaptant les locaux de l’Académie aux exigences d’un accueil moderne.**

**III — Un investissement dans les différents secteurs d’activité**

La vision d’avenir de l’Académie d’Agen et les orientations majeures qui en découlent se déclinent dans ses différents secteurs d’activité : les publics concernés et la politique d’adhésion, les partenariats, les publications, la communication et le numérique, les évènements extérieurs, le fonctionnement.

**A – Les publics concernés et la politique d’adhésion**

Les abonnés :

Ils reçoivent uniquement la revue en payant un abonnement sans être concernés par l'ensemble de la vie de l'Académie. Ils forment un lectorat direct ou indirect dans le cas des bibliothèques, des institutions et des échangistes. Ces deux catégories de lectorat seraient sans doute à mieux connaître.

Les adhérents :

Ils restent bien évidemment le public prioritaire de l’Académie.

L'ensemble de la réflexion et les améliorations techniques ont été engagés en premier lieu pour les adhérents. Ils sont concernés par l'ensemble des activités auxquelles ils peuvent prendre part s'ils le désirent.

L’entrée des adhérents dans la société nécessite un parrainage. La vigilance dans le recrutement a pour but de n’accepter que des personnes déterminées et concernées par notre société.

Il paraît d'ailleurs essentiel de mettre en place un outil qui permette à l’Académie de connaître les compétences que les adhérents peuvent mettre à disposition, afin de mieux les associer à la vie de la société (cf. proposition Alain Jecko).

Il faut privilégier les jeunes étudiants et reprendre des contacts avec le monde de l’éducation.

Les contacts :

Ce sont des personnes qui sont sensibles à l’Académie mais qui ne sont intéressées que par une partie de ses activités, des articles sur un sujet précis, une publication en particulier, une des habituelles sorties ou un évènement ponctuel comme la signature d’un recueil. Il y a dans ce groupe un panel assez large allant de l’élu à l’étudiant, du passionné par l’histoire de sa ville au professeur en retraite, etc.

La lettre électronique et la chaîne YouTube permettent de garder le lien avec ce public et de les solliciter de façon régulière.

Les collectivités locales constituent un relais vers les groupes locaux intéressés par l’histoire et le patrimoine.

**B – Les partenariats**

L’Académie doit renforcer les liens déjà existants et en créer de nouveaux avec les divers partenaires locaux du département :

Les Institutionnels :

 -La Mairie d’Agen : cette dernière reste un partenaire essentiel avec lequel il faut multiplier les liens et les actions à l’exemple de la séance solennelle qui se tient chaque année dans la salle des Illustres et la production de recueil comme le Beaumesnil.

 -Le Département : il est lui aussi un partenaire essentiel, le lien avec ce dernier passe notamment par notre participation à la vie culturelle du département en prenant part au Festival de Couthures-sur-Garonne, à la Nuit de la Culture, mais aussi en relayant les diverses manifestations sur notre réseau et notamment notre lettre électronique.

 -Les Archives départementales, municipales d’Agen, ainsi que le Musée en travaillant ensemble que cela soit en s’associant à leur manifestation ou en les sollicitant pour les conférences organisées par l’Académie.

 -Les Bibliothèques d’Agen et celles des autres communes au travers d’animations autour de la *Revue de l’Agenais* à laquelle certaines sont abonnées.

Les médias :

-les radios : convention avec Radio Bulle permettant d’être en lien avec les autres radios du département comme Radio 4 (Villeneuvois) et CFM (Marmandais).

-La presse : depuis quelques mois, le Petit Bleu par le biais d’articles informe ses lecteurs des diverses manifestations de l’Académie, des travaux engagés par cette dernière et se fait le promoteur de ses parutions que cela soit la *Revue de l’Agenais* ou les *Recueils*.

Le Monde de l’éducation :

 L’Enseignement supérieur :

 Le Lot-et-Garonne se situe entre Toulouse et Bordeaux et il est rare que les professeurs de faculté proposent à leurs étudiants en Master de travailler sur le département, même pour les étudiants qui en sont originaires. Il s’agit de sensibiliser les professeurs au potentiel qu’offre le département en créant des liens avec ces derniers et puis en facilitant le travail des étudiants, leur permettant de rencontrer les divers interlocuteurs nécessaires à leur travail (archives et propriétaires de patrimoine pour les étudiants en histoire et architecture, entreprises innovantes pour l’agro-alimentaire), leur donnant des conseils et publiant leur premier article dans la *Revue de l’Agenais*. La diversité des compétences des membres permettrait de toucher des domaines divers dans les sciences, l’industrie, l’histoire, la sociologie.

L’Enseignement secondaire :

 Un premier contact a été pris avec Valérie Duguet qui est coordinatrice de la Convention éducative au conseil départemental de Lot-et-Garonne afin de faire connaître l’académie au monde enseignant du secondaire. Lors de cette rencontre un projet a vu le jour, faire un genre de « junior académie ». Le principe de base étant pour les élèves : dire, voir, faire. Il s’agit de sélectionner un enseignant et un petit groupe d’élèves, de leur présenter l’Académie et le travail qui y est réalisé et de proposer aux élèves de faire la même chose sur un sujet donné, à savoir leur faire produire un texte (mini revue ?) et faire une communication en séance à l’académie. Il est convenu de se retrouver en septembre 2021 pour affiner le projet à réaliser à l’horizon 2022.

Les diverses associations du département :

Il faut entreprendre une coopération avec les associations sur des projets ponctuels en fonction de nos intérêts communs et de notre propre identité.

**C – Les publications**

Les publications sont une des principales forces de l’Académie qu’il s’agisse de la *Revue de l’Agenais*, des Recueils des Travaux qui sont publiés chaque année ou tous les deux ans et la dernière née, la lettre électronique trimestrielle.

La *Revue de l’Agenais* :

La *Revue de l’Agenais* qui fêtera ses 150 ans en 2024 est le pilier de l’Académie. Elle est éditée quatre fois par an, trois volumes d’une centaine de pages et le volume n° 4 comptant en moyenne 250 pages. Chaque volume est édité entre 450 et 550 exemplaires.

Sur le fond :

La Revue est trop centrée sur l’histoire et le patrimoine du département, il semble nécessaire de diversifier les sujets, en s’ouvrant :

-aux disciplines scientifiques que cela concerne la recherche ou bien ses applications, le département étant riche en entreprises industrielles, agro-alimentaires et pharmaceutiques sans oublier les sciences humaines et sociales.

-Aux disciplines littéraires et tout particulièrement à la poésie.

-aux disciplines artistiques, en retraçant la vie et l’œuvre d’artistes locaux disparus, mais également en mettant en avant le travail d’artistes contemporains liés au département, que cela soit en peinture, sculpture, photographie.

-aux problématiques contemporaines.

La Revue se compose essentiellement d’articles de fond, on pourrait proposer en fin de volume des petites rubriques qui ferait la lumière sur une œuvre se trouvant au Musée d’Agen, sur une archive conservée dans les divers centres d’archives du département, sur une collection privée, etc.

Sur la forme :

La Revue a déjà subi quelques modifications, notamment au niveau de la première et de la quatrième de couverture. Peut-être faudrait-il aller plus loin ?

-S’attacher à une meilleure utilisation de l’infographie pour une revue plus attractive touche à la typographie, au traitement des images, et surtout l’utilisation systématique de la couleur. Peut-être faut-il faire appel à un professionnel pour des conseils et des suggestions permettant de rendre la revue encore plus attractive. Il ne s’agirait plus d’une rénovation, mais d’une révolution à envisager, d’une refonte totale de la revue à moyen ou plus long terme ?

-Concernant l’importance des coûts de la Revue, tant dans la dépense pour la mise en page que pour l’impression et la distribution, il y a deux pistes à envisager. La première privilégierait une baisse des coûts en trouvant un imprimeur moins cher, soit en optant pour des partenaires moins qualitatifs comme les sites en ligne soit pour des imprimeurs étrangers. La seconde consisterait à trouver des mécènes pour un cofinancement.

-La Revue n’est pour l’instant que sous le format papier, une version numérique pourrait être envisagée, l’académie pourrait alors proposer des abonnements avec le choix entre la version papier ou numérique et après quelques années de publication d’une revue, la gratuité. La version numérique permettrait de multiples applications : gratuité pour les étudiants, accès payant, les premières années, aux articles pour toutes personnes extérieures à l’Académie, réduction des coûts d’envois.

-Création d’un petit groupe pour étudier la mise de la Revue sur une plateforme de diffusion électronique tout en continuant sa diffusion papier.

Diffusion de la Revue :

-En plus des abonnés particuliers, la Revue s’adresse aux lecteurs dans une cinquantaine de lieux institutionnels (bibliothèques, archives, universités ...) en France mais aussi à l’étranger, et dans diverses sociétés savantes avec lesquelles l’Académie d’Agen procède à un échange réciproque.

-La vente de Revue hors abonnement reste le plus souvent anecdotique et implique un important stock dans les locaux de a rue de la République. Il faudrait multiplier les occasions de vente et surtout pérenniser les évènements de signature après la sortie de certains numéros, surtout quand ces derniers concernent un lieu du département bien précis.

Les *Recueils de Travaux* :

Ils n’ont pas une vocation de régularité mais dépendent des opportunités : colloques, commémorations, propositions institutionnelles ou particulières, etc.

*Lettre de l’Académie* :

Créée en 2019, la lettre est un bon outil car elle permet de conserver le lien avec les adhérents, son envoi s’insérant généralement entre deux publications de la Revue.

Elle informe les adhérents des dernières actualités de l’Académie, annonçant ses activités, ses conférences et ses dernières parutions. Elle permet aussi de relayer les évènements culturels du département et notamment ceux de partenaires comme les archives départementales, le Musée d’Agen et un certain nombre d’associations avec qui l’Académie collabore.

Étant envoyée à l’ensemble des contacts électroniques de l’Académie, et non pas seulement à ses adhérents, elle permet de toucher un public plus large.

**D – La communication et le numérique**

Visio-conférence :

L’utilisation de la visio-conférence a permis pendant la période de confinement de continuer à réaliser des séances et de garder le lien avec lrs adhérents. Mais ce système qui n’était au départ qu’une solution temporaire va être pérennisée car il permet aux adhérents qui ne peuvent venir aux séances pour des raisons de santé où tout simplement parce qu’ils vivent loin d’Agen et du Lot-et-Garonne, d’assister aux conférences. Il pourra en être de même pour certains conférenciers dont l’éloignement rendait jusque-là difficile leur intervention, ils pourront désormais faire leur conférence à distance.

Chaîne YouTube :

L’autre élément essentiel de nouveauté est notre chaîne YouTube sur laquelle les conférences mensuelles sont postées. La chaîne permet aux adhérents qui ne peuvent se connecter en visio le mercredi après-midi, notamment parce qu’ils travaillent ou sont tout simplement empêchés, de visionner les conférences quand ils le veulent. L’autre intérêt de la chaîne est de faire connaître l’Académie à un public bien plus large et à terme augmenter par ce biais-là le nombre des adhérents.

*Lettre de l’Académie* : (voir fiche publications)

Les médias : (voir fiche partenariats)

Plusieurs supports de communication sont à réaliser pour faire mieux connaître notre société :

-Le Flyer : petit dépliant de quatre pages présentant l’Académie et ses activités, ainsi que l’ensemble de ses coordonnées. Il pourrait être distribué lors des manifestations d’ordre général comme les Journées du Patrimoine, la Nuit de la Culture au Conseil Départemental, ainsi que le festival du journalisme de Couthures-sur- Garonne.

-Le Marque-page : il faut y trouver les informations essentielles comme logo, coordonnées, peut-être un visuel du siège et bien évidemment un QR code qui renverrait vers le site. Il pourrait être donné à chaque personne qui achète un des ouvrages de l’Académie au cours des nombreuses manifestations auxquelles elle participe.

Supports marquant le lien d’appartenance :

-Attestation et carte d’adhérent remis solennellement à chaque nouvel adhérent afin d’officialiser l’adhésion à l’Académie, la carte pourrait peut-être offrir quelques avantages comme une réduction sur les publications.

-Pin's : pour associer les adhérents à la promotion de l’image de l’Académie

**E – Le fonctionnement**

La vie interne à l’Académie :

La vie interne de l’Académie est riche, elle est scandée par les bureaux et les conseils d’administration qui permettent de définir les orientations, de prendre des décisions et d’en demander l’application.

Le comité de rédaction qui se réunit une ou deux fois par ans permet de choisir les grandes orientations de publication, alors que le comité de lecture plus régulier permet d’affiner les choix et surtout de choisir les articles à publier (choix des sujets, des auteurs, du format), d’effectuer un travail de contrôle voire de partielle réécriture sur chaque article et de contrôle final sur la maquette avant publication.

Les diverses commissions de travail permettent à l’Académie sous forme de petits groupes de travailler sur des sujets bien précis qui donnent généralement lieu à une publication finale dans un *Recueil de travaux*, comme les recueils sur Clairac, sur le manuscrit de Beaumesnil, sur les maisons médiévales d’Agen et comme le projet l’actualisation du dictionnaire des rues d’Agen.

La création d’un outil de connaissance des compétences des adhérents, comme celui que suggère Alain Jekco, permettrait de les mobiliser avec plus de pertinence et probablement plus largement.

La permanence des mercredis permet de réaliser le travail administratif (courrier), de recevoir les adhérents, de préparer les séances et de travailler seul ou en petit groupe.

Les Premiers mercredis :

Que l’on pourrait intituler comme le préconise Alain Jecko : « Entretiens d’Agen » se veulent moins formels que les séances mensuelles, le but étant les échanges et la réflexion, et pour cela il faut adopter une forme plus souple que la conférence classique, table ronde, auditions, questions-réponses, etc. Les sujets abordés sont plus contemporains, touchent davantage des sujets de société : agriculture, nouvelles technologies, écologie, production artistique contemporaine ; etc.

Les Deuxièmes mercredis :

Les séances mensuelles, qui ont lieu chaque deuxième mercredi (sauf au mois de juillet, août et septembre) sont un pilier de notre institution. Elles permettent d’alimenter en grande partie notre revue. Elles se déroulent essentiellement le mercredi après-midi dans les locaux de l’Académie. Il serait souhaitable de délocaliser une séance sur trois quand le sujet s’y prête dans une partie du département et d’en modifier également les horaires, afin d’aller à la rencontre des abonnés qui se trouvent répartis dans l’ensemble du territoire du département et des membres non retraités, mais aussi de la population locale.

Les évènements extérieurs auxquels l’Académie doit continuer de participer :

 - Les Journées européennes du Patrimoine.

 - La sortie dite « foraine » dans une partie du département, suivie de la séance de présentation de la Revue dédiée exclusivement à cette journée.

 - La journée Marzelles dans la région de Marmande.

 - La Nuit de la Culture au Conseil départemental.

 - Le festival du journalisme de Couthures-sur- Garonne.

 - La séance solennelle à la salle des Illustres.

 - Le projet de journée de la généalogie au château de Poudenas.

Formations :

Il est essentiel de progresser dans la maîtrise des moyens modernes de communication (de la DAO à Facebook, en passant par la visioconférence et la contribution aux fiches wikipedia) grâce à un programme de formations techniques et sur la communication à mettre en place rapidement.

Le fonctionnement harmonieux de l’Académie demande aussi que des travaux soient progressivement réalisés au siège de l’Académie :

Petits travaux et aménagements :

Brosser, repeindre la grille et le portail d’entrée et refaire la plaque de présentation.

Décaper et repeindre la porte d’entrée.

Achatd’une grande table de travail pour la salle des bustes.

Réparationmenuiserie d’un pied de la table des séances.

Rafraîchirla peinture des toilettes.

Aménagement matériel du bureau de la Présidente.

Gros travaux :

Fermeture au polycarbonate translucide du palierafin de pouvoir isoler cette partie et la transformer en lieu d’accueil et de travail supplémentaire.

Réfection de la salle des séances.

Isoler les combles et réfection de la toiture.

Mettre en place un double vitrage sur l’ensemble des ouvertures.

Amélioration de l’éclairage du local des ouvrages en réserve et des étagères.

Amélioration de l’aménagement du grenier pour stockage des revues.

Réfection façade côté cour intérieure.

IV - Conclusion

À l’issue de son travail de réflexion, la commission Prospective confirme le rôle éminent tenu par l’Académie d’Agen dans la transmission de la culture locale au fil des années. Elle propose que cette tradition perdure dans une société en pleine mutation qui a besoin de repères visibles.

Soucieuse de remplir le mandat qui lui a été confié, la commission propose dans le même temps de répondre aux attentes nouvelles du public local, de s’ouvrir aux évolutions de notre époque dans le domaine des connaissances et de s’engager résolument dans l’usage des technologies modernes.

Par ailleurs, les membres de la commission se sont félicités de la méthode retenue pour leur travail qui a consisté à interroger un panel important et diversifié de partenaires et de personnes susceptibles de faire des propositions intéressantes pour l’avenir de l’Académie. Ils ont également apprécié le climat studieux et convivial qui a régné entre eux durant leurs travaux.

Enfin, il appartiendra au conseil d’administration de l’Académie et à son assemblée générale de se prononcer sur la vision proposée et sur les différentes actions qui en découlent. La commission insiste sur l’intérêt d’assurer un suivi tous les deux ans de la mise en œuvre du projet Académie d’Agen 2030 tel qu’il aura été arrêté.

**Annexes**

**Annexe 1 : Extraits du Compte rendu du Conseil d’administration du samedi 17 octobre 2020**

Le Conseil s’est tenu de 10 h à 11 h 30, au siège de l’académie,

en présence de Jérémie Bezos, Hervé Bouillac, Bénédicte Bousquet, Daniel Christiaens, Pierre Fabre, Robert de Flaujac, Hélène Heurtebise, Jean-Luc Moreno, Helga N’Gouinda, Françoise Paul, Bernard Prévost, Pierre Simon, Alain Sarrieau, Agnès et Jean-Louis Trézéguet.

Excusés : Marc Heib, pouvoir à Pierre Simon, Remy Constans.

Étaient inscrits à l’ordre du jour :

- élection du bureau à la suite des élections lors de l’Assemblée générale du 26 août 2020,

- désignation d’un nouveau membre du conseil d’administration.

Extrait :

*La présidente demande ensuite à B. Prévost s’il veut bien présider et animer la commission prospective sur l’avenir de l’académie qu’il a proposée lors du conseil d’administration de juillet. Après l’accord de B. Prévost, la discussion permet de préciser que les conclusions devront être présentées lors de l’AG et la commission se tenir environ une fois par mois.*

**Annexe 2 : Composition de la commission Prospective**

Jérémie Bezos, Hervé Bouillac, Bénédicte Bousquet, Pierre Fabre, Robert de Flaujac, Marc Heib, Hélène Heurtebise, Bernard Prévost, Pierre Simon, Agnès Trézéguet, Jean-Louis Trézéguet

Liste des personnes auditionnées

Jean-Noël Chavanne, préfet de Lot-et-Garonne,

Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental

Clémence Brandolin-Robert et Marie-Claude Iachement, adjointes de M. le maire d’Agen

Richard Bohan, Frédéric Boutoulle, Maïté Bouyssy, Emeline Domengie, Valérie Duguet, Alain Jecko, Clair Morizet, Tom-Loup Roux, Alain Serventi

**Annexe 3 : Calendrier des réunions :**

28 octobre 2020,

13 novembre 2020,

27 novembre 2020,

12 décembre 2020,

5 janvier 2021,

21 janvier 2021,

4 février 2021,

4 mars 2021,

8 avril 2021,

4 mai 2021,

4 juin 2021.

**Annexe 4 : Présentation de l’Académie des sciences, lettres et arts d’Agen**

Jean-Louis Trézéguet

6 janv. 2021

**Le rôle de l’Académie**

L’Académie des Sciences, Lettres et Arts d’Agen œuvre à la connaissance des territoires du Lot-et-Garonne. Active dans la vie intellectuelle du département depuis 250 ans, elle contribue au rayonnement de l’Agenais. Réputée pour la qualité de ses travaux, elle contribue à la création de savoirs et favorise leur transmission, reliée aux réseaux des mondes savants et universitaires.

Association loi de 1901 administrée par un conseil d’administration de 18 membres, elle est reconnue d’utilité publique et rassemble plus de trois cents adhérents.

Éditrice de la Revue de l’Agenais, qui paraît sans interruption depuis 1874, elle publie quatre numéros par an dont un consacré à une commune et un recueil thématique de travaux.

Ces vingt dernières années, cinq cents articles ont été publiés, écrits par 250 contributeurs qui étudient les caractéristiques des territoires de l’Agenais. Plus de 500 conférences, 12 colloques et 20 journées d’étude ont également été organisés.

Le site internet de l’Académie permet l’accès à l’index des articles, au catalogue de la bibliothèque et aux ressources généalogiques. La Lettre de l’Académie fait le lien avec le public et rend compte des activités de l’Académie et de ses partenaires.

Autant de liens sociaux autour des connaissances régionales proposées à un large public par des chercheurs qui mettent au jour les richesses historiques du Lot-et-Garonne.

**Sa création**

 Agen est une ville prospère au 18° siècle. La vie intellectuelle s’y épanouit dans les salons des plus anciennes familles de la noblesse de robe, des magistrats, des riches commerçants et de nombreux ecclésiastiques éclairés.

 L’Académie d’Agen a été créée le 1er janvier 1776 par de jeunes intellectuels érudits enclins aux idées nouvelles, particulièrement dans les matières scientifiques et les beaux-arts, notamment par :

 - Étienne de la Ville, comte de Lacépède, 22 ans, célèbre naturaliste (il achèvera plus tard la grande Histoire naturelle de Buffon) et musicien-compositeur (il fréquentera Gluck à Paris). Il sera le premier grand chancelier de la Légion d’honneur.

 - Jean Florimond Boudon de Saint-Amans, 22 ans, officier ayant effectué un long séjour aux îles, passionné de botanique et d’antiquités. Il deviendra le premier président du Conseil Général de Lot-et-Garonne.

 - L’abbé Pierre Paganel (29 ans) grand rhétoricien, musicien, futur conventionnel il deviendra l’un des responsables de la Révolution dans le département.

 - L’abbé Nauton, professeur de théologie au collège d’Agen, qui écrira divers mémoires sur le nouveau système de physique de l’univers, la théorie des comètes, etc.

 **Ses statuts**

Ses tout premiers statuts datent de 1777. Ils sont calqués sur ceux de l’Académie française. Lacépède fut son premier directeur, puis son président. Paganel en fut le premier Secrétaire perpétuel. Elle prend pour devise : « Nexu soxiantur amico » (ses membres sont liés par les liens de l’amitié).

Les statuts définitifs datent de 1784 : elle est dénommée « Société Libre des Sciences, Belles Lettres et Arts d’Agen ». Elle est forte de plus de 50 membres. Un trésorier et un bibliothécaire viennent s’ajouter au directeur président (renouvelables tous les ans) et au secrétaire qui est, lui, perpétuel.

Il y eut d’autres statuts intermédiaires mais la réforme majeure se situe en 1987 avec la suppression de la fonction de secrétaire perpétuel. Reprenant ceux de la loi de 1901, il est prévu l’élection d’un président et des six membres du bureau, tous renouvelables par tiers, tous les trois ans. En 2019 les derniers statuts ainsi que le règlement intérieur ont été réactualisés et agréés par le ministère de l’Intérieur.

**Le siège**

L’évêque d’Agen dès 1780 prend le titre de « protecteur de l’Académie ». Celle-ci connaît le désagrément de siéger, pour ses réunions, dans divers locaux de la ville. Elle obtient une salle dans la Maison du Roy pour les séances publiques et des subsides pour fonctionner grâce à l’appui des intendants et gouverneurs de Guyenne. En 1856, après bien des tribulations, l’Académie acquiert la maison Ladrix, petit hôtel particulier du XVII° siècle, construit sur des restes de l’hôpital St-Antoine. Elle en est toujours propriétaire à ce jour.

**Société d’Agriculture**: **un titre complémentaire**

En 1798, le ministère demande qu’il y ait dans chaque département une Société destinée à faire de l’agriculture une véritable économie. Les membres de l’Académie d’Agen étant à l’affût de tout ce qui pouvait contribuer au progrès des sciences et ne souhaitant pas prendre le risque d’une dissolution en cas de refus, elle ajoutera à son titre, en 1790, celui de « Société d’Agriculture » dans le but d’améliorer l’économie rurale. Ainsi, en 1851, elle instaure le premier Comice agricole du département.

Par décret impérial de 1861, l’Académie est enfin reconnue d’utilité publique : le préfet en est, désormais, le président d’honneur et l’autre « protecteur ». L’Académie put, donc, poursuivre parallèlement la promotion des lettres et des arts.

**La création du Musée d’Agen**

En 1846, sur la base de donations de collections personnelles d’ornithologie, d’archéologie de quelques-uns de ses membres, l’Académie crée un musée dans ses locaux. Ces collections seront ensuite transférées dans les hôtels d’Estrade et de Vaurs, qu’elle aura contribué à sauver de la démolition, ce qui donnera naissance au Musée d’Agen, ce dont l’Académie tire une légitime fierté.

**Vie et organisation de l’Académie**

 - Les séances mensuelles

 1 - des premiers mercredis du mois

 Les premiers mercredis du mois sont consacrés à des thèmes généraux, plus particulièrement axés sur l’actualité

 2 - Les deuxièmes mercredis du mois

 Les deuxièmes mercredis du mois permettent aux auteurs de présenter leurs travaux de recherche dans tous les domaines et en particulier dans le domaine historique local ou régional.

 Toutes ces séances, de 2 heures environ, se tiennent dans la salle des séances de l’Académie sauf exception.

- Les journées culturelles annuelles

 1 - La journée culturelle annuelle dite foraine, décentralisée, a lieu dans une ville ou un village du département avec une matinée consacrée aux communications se rapportant au lieu choisi et aux visites l’après-midi.

 2 - La journée culturelle dite « journée Marzelles » qui se déroule dans le même esprit est consacrée à la région Marmandaise après une convention souscrite par l’Académie avec les Amis du vieux Marmande et du musée Marzelles.

 3 - Enfin, chaque année, l’Académie participe au Festival du journalisme à Couthures-sur-Garonne.

- Les colloques nationaux et internationaux

 À partir des années 1980 plusieurs colloques ont été organisés : ceux, internationaux concernant Louis Lavelle, philosophe (1985), Jules César Scaliger, humaniste (1986), et ceux nationaux : Jean Brun, philosophe (1996), le bicentenaire du corps préfectoral (2000), les produits de terroirs aquitains (2009), en collaboration avec la Fédération Historique du Sud-ouest (FHSO) et en 2014 celui sur le dérèglement climatique au Département universitaire des Sciences d’Agen (DUSA). Un nouveau colloque, en collaboration avec la Fédération Historique du Sud-ouest, est prévu à Agen à l’automne 2021.

**Les prix et la séance solennelle, annuelle**

La société a instauré de nombreux prix et concours dès son origine. Chaque année des récompenses étaient décernées à des savants, des artistes, gens de lettres ou simples agriculteurs. Cette tradition perdure. Désormais les prix Lauzun, Bonnat, Tonnadre et Luxembourg sont regroupés dans un même prix sous le nom de prix de l’Académie d’Agen et remis en séance solennelle annuelle tenue dans la salle des Illustres de l’hôtel de ville aimablement mise à sa disposition par la mairie d’Agen. De nombreux étudiants ayant présenté un master ou une thèse en ont bénéficié.

**Les publications**

 *- Les Recueils des Travaux*

 Les travaux de recherche approfondie et scientifique ont été publiés à partir de 1804 sous forme de recueils de travaux jusqu’en 1915 de manière ponctuelle. Ces publications ont été reprises à partir de 1967 pour s’intensifier ces dernières années : 12 publications depuis cette date dont 4 depuis 2016 [Clairac (2), Beaumesnil, Lacépède].

 Celui consacré à l’histoire des noms de rues d’Agen étant épuisé, une équipe de membres actifs est déjà à la tâche pour une réédition enrichie et illustrée de cet ouvrage à échéance de fin 2022. Il est envisagé, ensuite, d’écrire la seconde partie de l’histoire de l’Académie dont la première, rédigée par Philippe Lauzun, s’arrête à 1900.

 - La *Revue de l’Agenais*

 À l’origine, en 1874, la création de la *Revue de l’Agenais* a lieu en collaboration entre l’Académie et F. Lamy un des membres, rédacteur du *Journal de Lot-et-Garonne*. Elle était destinée *« à réveiller l’esprit littéraire et scientifique [...] et à vulgariser l’histoire locale trop longtemps ignorée [...]* en Lot-et-Garonne et dans l’ancien Agenois. La *Revue de l’Agenais* paraît, parallèlement aux recueils, à raison d’un numéro par trimestre soit quatre par an. Elle est, majoritairement, l’émanation des communications présentées lors des séances mensuelles.

 Cette publication est essentielle pour l’Académie car elle en est la vitrine vivante auprès de ses membres, du public, des enseignants, des universitaires et des élus qui la soutiennent financièrement. Elle est un outil de communication important qui diffuse de la connaissance et doit rester une référence.

 Elle fait d’autant plus la fierté des membres actifs qui travaillent assidûment à sa parution, que, contrairement à de nombreuses autres Académies de province, celle d’Agen n’a jamais interrompu sa publication même pendant les deux grandes guerres.

- La *Lettre de l’Académie*

 La *Lettre de l’Académie*, numérisée et trimestrielle, a pour but de garder le lien avec les lecteurs entre deux publications de la *Revue de l’Agenais*. Elle rappelle les activités récentes de l’Académie et les manifestations culturelles les plus importantes à venir.

 **Conclusion**

 L’Académie a beaucoup fait, au tournant du XXI° siècle pour son évolution en interne et ses publications, tout particulièrement ces quinze dernières années. Mais, tout va très vite et il reste encore beaucoup à faire. Ses membres actifs restent attentifs à la mission de l’Académie, à son rayonnement, à la présentation et à la qualité de la *Revue de l’Agenais*, à l’évolution des techniques numériques, entre autres, pour s’adapter aux nouvelles technologies.

 Dans ce but, un comité de prospective composé de membres actifs s’est constitué à la fin de cet été pour élaborer le projet « Académie 2030**»** qui sera présenté aux élus à partir de janvier 2021.

 Forte de plus de 450 membres et abonnés, de plus de 60 abonnés institutionnels (médiathèques, mairies, etc.) elle entretient depuis longtemps des liens étroits, notamment au titre d’échanges (plus de 60 également) avec de nombreuses sociétés savantes et des universités, parmi les plus prestigieuses, tant en France qu’à l’étranger.

 L’Académie d’Agen est une « vieille dame » qui atteindra l’âge vénérable de 250 ans en 2024 ! Quant à la Revue de l’Agenais, elle fêtera, ses 150 ans en 2026 ! Souhaitons-leur longue vie dans l’esprit des pères fondateurs.

**Annexe 5 : Analyse des résultats du questionnaire « Académie et public »**

Hélène Heurtebise

2 mars 2021

Parole d’Académicien au début de la Lettre de l’Académie n° 4 de 2020, envoyée à plus de 200 personnes, a expliqué la démarche et servi d’introduction au lien numérique avec le questionnaire, construit sous google form, lequel n’a recueilli que 14 réponses. Cinq personnes ont répondu par courrier sur les 19 questionnaires envoyés à des adhérents afin de ne pas léser celles et ceux qui n’auraient pas accès à la Lettre de l’Académie. Ces résultats démontrent que **s’adresser directement aux personnes est plus adapté à la culture de l’Académie.**

Le score de 19 réponses ne peut être tenu pour scientifiquement probant mais des tendances se dégagent, les contenus des réponses aux questions ouvertes sont assez éclairants pour définir des pistes de réflexion dans le travail de la commission Prospective.

**1- Profil factuel des répondants (19 réponses)**

 -Genre : un peu plus **d’hommes (65 %)** que de femmes (35 %).

 -Activité : **le *nombre de retraités (65 %)*** est supérieur à celui des actifs (35 %), pas d’étudiants

 -Appartenance : **85 % sont membres de l’Académie.**

**Conclusion : les répondants sont plutôt des retraités hommes très majoritairement membres de l’académie.**

**2- Profil sociologique (9 réponses)**

**Les réponses à la question ouverte « quelle autre caractéristique vous définirait » ont permis de dégager cinq logiques d’adhésion à l’Académie, relevant de l’éthique, de la carrière, de l’épanouissement personnel, de l’image de marque, et du réseau de pairs.**

- l’engagement dans une profession intellectuelle ou liée à la recherche : éthique/morale

- stratégie d’intégration ou de maintien dans le réseau professionnel : carrière/place sociale

- passion pour l’histoire locale (étude, collecte) : épanouissement personnel/intellectuel

- référence en termes d’approfondissement des travaux de recherche : image de marque/label

- relation interpersonnelle choisie : réseau/cooptation/sympathie

**Conclusion : le rapport des publics avec l’Académie s’inscrit dans un type de lien distinctif d’appartenance à un milieu socio-professionnel et culturel et d’ancrage territorial dans une logique de classe sociale instruite pour laquelle les pratiques culturelles sont légitimes.**

**3- Pratique culturelle (19 réponses)**

Manifestations : les journées foraines sont les plus pratiquées, suivies des séances mensuelles puis des permanences qu’un tiers de nos répondants ne connaissent pas.

Productions : ***La Revue de l’Agenais*** est bien connue des répondants, suivie de *la Lettre de l’académie* puis de façon moindre des *Recueils des travaux* mais un tiers de nos répondants disent ne pas connaître La lettre et un plus grand nombre encore ne connaissent pas le *Recueil des travaux*.

 Globalement 50 % fréquentent le site internet, 50 % le fréquentent peu ou pas.

**Conclusion : La revue est et les journées foraines sont les forces de l’Académie avec *La Lettre*, de façon un peu moindre les séances mensuelles et le site internet mais l’information sur les permanences, les recueils de travaux et le site sont à améliorer.**

**4- Évaluation des productions de l’Académie (14 réponses)**

 . les items « articles très (ou toujours) intéressants ou bien rédigés, très bonne documentation des auteurs » : 6 fois,

 . item « échange intellectuel » : 3,

 . item « enrichissant » ou « riche » : 2,

 . item « bon outil de recherche, site bien fait » : 3,

 . item « très belle association dans le 47 » : 1,

 . item « permet l’expression d’expérience et de compétence professionnelle » : 1,

 . item « bonne ambiance fraternelle » : 1,

 . items critiques : 6 (ageniste, figé sur des zones, peut toujours faire mieux, site internet à faire évoluer, à repenser, attentes de compléments et de services à la demande).

**Conclusion : l’évaluation s’inscrit dans une dynamique d’enrichissement culturel et social dont la répartition sur le territoire est à améliorer pour ne pas rester centralisée sur Agen, l’attente est forte en matière d’évolution du site internet mais pas au détriment du contact humain.**

**5- Attentes sur les contenus de la Revue (19 réponses)**

 A la question très (trop ?) orientée la Revue de L’Agenais « qui a pour vocation de publier des écrits sur la vie locale devrait développer quels domaines ? » :

 **. 64 % des répondants cochent le domaine des arts, de l’agriculture et de l’archéologie,**

 . Pour 58 % **de nos répondants, la Revue devrait développer le domaine de l’histoire locale, de la littérature et 53 % des sujets d’actualités et des sciences,**

 **Pour 48 % celui de la poésie française et occitane, de l’archéologie et des sciences.**

**Conclusion : somme toute, les attentes sont très en phase avec l’exigence philosophique de complétude de notre époque, attentes tournées vers les œuvres de l’esprit (arts, littérature, poésie) et le territoire local/rural (agriculture, archéologie, histoire locale) en lien avec l’actualité et la science.**

**6- Apport de l’académie (19 réponses)**

 *-Item* ***« histoire et patrimoine » : 9*** *« ouverture sur l’histoire du Lot-et-Garonne » ou « lien avec l’histoire d’Agen », « découverte historique du département », « information sur l’histoire d’Agen et d’ailleurs, découverte des faits historiques du département », « ouverture sur le Patrimoine », « découverte du patrimoine bâti », « sociabilité avec amoureux du patrimoine », « découverte des personnages et lieux »*

*-Item «****lieux » : département  4, Agen 2***

 *-****Item « reliance/sociabilité » : 7*** *« moi qui ne suis pas du Lot-et-Garonne », « sociabilité intellectuelle avec savants et érudits », « lien avec l’histoire », « découverte qui concerne les familles qui le concernent », « informations culturelles sur notre ville d’Agen et le département », « amitié – partage – échange ».*

 ***-Items « savoir » : 9 «****Ouverture », « découverte », « informations », « m’informe », « connaissance », « recherche, culture, travaux ».*

**Conclusion : les répondants identifient l’apport de l’Académie sur l’histoire et le patrimoine du Lot-et-Garonne et d’Agen, en termes de sociabilité et de savoir donc d’échanges culturels mutuels.**

**7- Attentes pour l’avenir (17 réponses)**

L’attente de persévérance dans ce qui est déjà fait et d’accroissement des manifestations dans ces actions domine, suivi d’une demande de couverture de tous les champs d’études y compris celui des évolutions sociétales en cours et d’une ouverture vers l’avenir au sens de prospective des changements.

8- **Conclusion générale**

 Le portrait-type des répondants serait donc plutôt celui d’un homme, retraité, abonné à la *Revue de l’Agenais*, qui connaît la Lettre de l’académie, va aux séances mensuelles et aux journées foraines, regarde parfois le site internet et vient plus rarement aux permanences. L’académie permet ainsi de nourrir l’intérêt pour l’histoire et le patrimoine du Lot-et-Garonne et d’Agen, tout en entretenant des liens entre pairs et le milieu du savoir selon une stratégie d’épanouissement social et personnel dans le cadre d’une appartenance à une classe sociale où la culture est centrale et légitime.

En d’autres termes, l’Académie est un moyen de se cultiver avec d’autres qui ont les mêmes pôles d’intérêts pour le local afin de rester dans le coup, d’étendre, diversifier ou poursuivre sa carrière, bref, d’être à sa place dans son territoire à la fois comme moyen de bien-être et de distinction.

Bref l’avenir de l’académie repose sur la dynamique « patrimoine et sociabilité » élargie et choisie.

Fidèle à l’éthique de sa fondation, bien ancrée dans son milieu, appréciée de ses adhérents, l’Académie peut souffrir à moyen terme d’un problème de renouvellement de ses membres du fait de son déficit en termes de mixité de genre, d’âge, de catégorie socioprofessionnelle et donc de profils d’intelligence et de forces d’adaptation aux évolutions contemporaines et futures.

Notons que sur le plan méthodologique, le logiciel google form étant basique, nous ne pouvons pas croiser les données et dire par exemple que les retraités seraient dans une logique d’éthique et les actifs d’épanouissement, ou les femmes connaitraient plus *La lettre* que les hommes etc...

Il faudra en tenir compte lors de la prochaine enquête, et procéder autrement sachant que s’adresser directement aux personnes est plus pertinent en termes de résultat d’enquête comme de bonnes pratiques de relation avec les adhérents.

**9- L’académie et la société contemporaine**.

Le résultat d’une majorité d’hommes au sein de l’Académie serait à vérifier lors d’une enquête plus large à mettre en regard avec le fait que depuis de nombreuses années les femmes sont majoritaires dans toutes les associations y compris culturelles, à la fois en termes de bénévoles, de membres actifs que d’adhérentes quoique peu présentes dans les postes de bureau. La sous-représentation du féminin aux postes de responsabilité est un problème récurrent en France, problème que l’on retrouve en politique, dans les entreprises, à l’université etc...

Aujourd’hui, l’intensité des rythmes de travail des femmes et des hommes au travail, l’implication des jeunes parents, y compris des pères, dans l’éducation des enfants posent également des problèmes de renouvellement des membres et des cadres des associations à moins que les nouvelles méthodes de travail en télé travail ne changent la donne, toutes les associations souffrant d’un manque global d’adhérents y compris jeunes ou relativement.

En termes d’activité, là aussi, nous savons l’engagement supérieur des retraités dans les associations toutes branches confondues. L’académie ne se démarque donc pas de l’ensemble du monde associatif. Il aurait été intéressant de savoir l’âge des répondants, leur branche professionnelle et s’ils avaient d’autres appartenances pour mieux cerner leur milieu et leur logique de sociabilité ce qui permettrait d’aborder de façon plus approfondie la question des caractéristiques socio-culturelles des répondants dans leur rapport avec l’Académie relativement à leurs pratiques culturelles générales.

Vis à vis de la Revue, la surprise vient des contenus attendus qui font une large place aux lettres et arts et occitan et si nous avions creusé plus avant sans doute de domaines marqués par le régionalisme mais un régionalisme nouvelle vague.

Par ailleurs de nombreux domaines des sciences (y compris de la physique, de la chimie, des nouvelles sciences telles que l’astro-physique), des sciences humaines et sociales n’ayant pas été évoqués dans le questionnaire (sociologie, ethnologie, anthropologie, écologie, naturalisme, géographie, généalogie, questions de sociétés, etc.), la question des contenus reste entière. De nouveaux choix éditoriaux permettront par expérimentation d’avancer dans cette problématique.

Enfin, la compréhension du profil sociologique des adhérents de l'Académie révèle ce qui motive en profondeur et durablement leurs attentes. Cette motivation s’inscrit dans des stratégies de positionnement social et professionnel permettant aux adhérents d’assurer leur place sociale en interaction avec leur environnement local dans un écosystème sociétal dont l’Académie relie les acteurs. L’appartenance à l’Académie construit ainsi, autour des savoirs, des liens valorisants, voire gratifiants, en terrain de connaissance et dans le respect mutuel. Pour assurer son avenir, l’académie doit pouvoir continuer à répondre à ces attentes sociétales comme à celles de modernité, sans sacrifier au numérique ce que faire société veut dire.

**Annexe 6- 1 : Contribution d’Alain Jecko**

13 mars 2021

**Note à l’intention de madame la Présidente de la Société Académique d’Agen**

Objet : Réflexion Prospective sur l’Académie.

 Je tiens, tout d’abord, à vous féliciter pour votre élection à la tête de l’Académie d’Agen et je vous souhaite pleine réussite pour votre mandat. Je me réjouis, également, que vous ayez, sans plus attendre, enclenché une réflexion prospective sur notre vieille et illustre maison.

J’ai, comme vous le savez peut-être, animé en 2008/2009, à la demande de Robert de Flaujac, un groupe de réflexion sur la « modernisation et le devenir de la Société Académique d’Agen ». Ce travail a fait l’objet d’un rapport que j’ai présenté à l’Académie en janvier 2009.

Ce rapport, que vous pouvez certainement vous procurer, contenait un diagnostic, une réflexion sur les enjeux et les nouvelles perspectives de modernisation et un certain nombre de recommandations.

Depuis 2009 que s’est-il passé ? Sous l’impulsion de Robert de Flaujac et des membres du Conseil d’administration, des évolutions positives ont été observées et plusieurs recommandations mises en œuvre. La « *Revue de l’Agenais* » qui témoigne en fin de compte assez bien de nos travaux est, sans conteste aujourd’hui, plus riche, plus diverse et d’un meilleur niveau que par le passé. La communication de l’Académie s’est également améliorée et dans son domaine traditionnel -l’histoire locale- les initiatives sont très dynamiques. Il faut, d’ailleurs, reconnaître que peu de Sociétés Savantes, aujourd’hui en France, livrent chaque année cinq à six cents pages de communications ! De ce point de vue, l’Académie d’Agen ne « ronronne » pas, elle « tourne » à un niveau plutôt respectable sur son champ habituel. Cependant, en dépit de ces points positifs importants, demeure la question centrale de l’ambition et du positionnement des travaux de la Société ainsi que de son modèle de fonctionnement.  Si elle veut vivre encore longtemps, être reconnue, être consultée et en un mot rayonner dans son environnement de l’Agenais, l’Académie doit, en dépit des progrès des dernières années, poursuivre sa transformation et se moderniser plus encore. Comme le soulignait, déjà, le rapport de 2009, la qualité de la modernisation relève d’une double nécessité :

**1/ -** La nécessité de moderniser pour illustrer l’appartenance au temps présent : « être moderne c’est vivre avec son temps ». Les pères fondateurs du XVIIIe siècle avaient parfaitement compris, dès le départ, l’importance d’un travail d’échange, de confrontation et d’approfondissement des idées nouvelles. Il s’agissait alors, au sein d’une « Société libre », donc tolérante, non de creuser tel ou tel aspect du droit romain, de l’art grec ou de l’histoire ecclésiastique – tous sujets à la mode au XVIIIesiècle – mais de se situer sur le terrain des idées nouvelles et des grandes découvertes scientifiques et techniques.

Le choix explicite et le bouillonnement qui en découla firent vite la renommée et le rayonnement de la toute nouvelle Société Savante. Aujourd’hui, ajoutions-nous, comme à l’époque des Lumières, notre société et nos connaissances sont en pleine transformation. L’Académie doit donc se moderniser pour pouvoir s’inscrire, d’une façon volontaire, dans les grands débats du moment.

**2 / -** Se moderniser, également, pour pouvoir prendre en compte les avancées scientifiques et les travaux les plus récents. Une société Savante, digne de ce nom, ne peut en effet, durablement, être en retrait des grandes évolutions qui traversent les principales disciplines auxquelles elle se réfère.

Cette question de l’ambition de l’Académie et donc de son champ d’intervention et de l’orientation de ses travaux est essentielle. Ou nous nous ouvrons davantage et fonctionnons véritablement en résonnance avec les idées et les problèmes nouveaux de notre époque, ou nous restons recroquevillés sur notre domaine habituel de l’histoire locale, des châteaux, des églises, des moulins… avec le risque d’être inexorablement marginalisés.

En d’autres termes, ou nous occupons pleinement le champ de réflexion qui découle de l’intitulé même de l’Académie qui est précisé dans l’article 1 des statuts (Sciences, lettre, arts, économie régionale…) ou nous optons, de fait, pour n’être qu’une simple société d’histoire locale comme il y en a beaucoup dans notre pays. Nous serions en rupture avec les pères fondateurs du XVIIIesiècle.

Comment prendre ce virage décisif et affirmer cette nouvelle orientation ? L’Académie ne doit pas craindre de s’engager. Elle dispose d’atouts au premier rang desquels les compétences diversifiées de ses membres. L’origine, la formation et l’expérience professionnelle de ceux-ci amènent à disposer certes d’historiens, mais aussi de médecins, d’ingénieurs, de chefs d’entreprise, d’économistes, d’enseignants, d’étudiants… Ces compétences, souvent très pointues, sont aujourd’hui mal identifiées et sous-utilisées. Il convient de les mobiliser davantage au sein d’une nouvelle organisation du travail interne. Comme chacun sait, on ne peut, à l’évidence, être instruit de tout et avoir un avis pertinent sur tout. Il importe donc de « segmenter » autour de quelques grands thèmes qui renvoient aux ambitions initiales de l’Académie, sans négliger, bien sûr, l’histoire locale. Les recommandations 3, 4, 5, 6 du rapport de 2009 fournissent déjà quelques pistes concrètes pour avancer progressivement ; il convient de les préciser.

L’Académie ne doit pas craindre d’occuper le champ qui est le sien. Dans le passé des initiatives utiles ont été prises dans ce sens et avec un réel succès. On peut citer, par exemple, les conférences organisées avec l’Université d’Agen, le musée des Beaux-arts de la ville, les Archives départementales, etc. Il faut, cependant, reconnaître que ces initiatives sont assez marginales par rapport à l’ensemble de la production de la Société.

En conclusion de cette courte note, il apparaît que notre Académie doit, sans tarder, se mobiliser pour avancer rapidement dans trois directions essentielles :

1/ - Définir un projet (par exemple : note d’orientation pluriannuelle…) qui porte une ambition à la fois fidèle aux origines de l’Académie mais aussi en résonnance avec les grandes questions de notre temps.

2/ - Ouvrir davantage l’Académie vers l’extérieur et diversifier le recrutement de ses membres en cohérence avec le retour à un espace plus large.

3/ - Construire un véritable programme de travail (annuel, pluriannuel ?) autour de groupes constitués et animés par des membres de l’Académie, en fonction, certes, de centres d’intérêt mais, aussi, des domaines de compétence reconnus.

Ces démarches devraient permettre, bien sûr, d’alimenter et d’enrichir la *Revue de l’Agenais*, mais aussi de rassembler des matériaux pouvant servir pour organiser des « initiatives fortes » du type : « Les rencontres de l’Agenais ou les entretiens d’Agen », etc.

J’espère, Madame la Présidente, que ces quelques réflexions pourront être utiles aux travaux que vous engagez. Il va sans dire que je reste à votre disposition et à celle de l’Académie pour expliciter ou approfondir les différentes pistes de travail évoquées.

 Alain Jecko

**Annexe 6-2 : contribution d Maïté Bouyssy**

**Qu’est-ce qu’une Académie, qu’est et que peut être notre Académie d’Agen au XXIe siècle ?**

 Maïté Bouyssy

Tout d’abord une Académie n’est pas qu’une forme désuète de la sociabilité savante telle que les Lumières du XVIIIe siècle l’ont pratiquée à l’abri du pouvoir royal, elle est désormais porteuse d’une tradition suffisamment ancienne pour décider avant tout de ses propres protocoles qui l’individualisent au sein des multiples formes de la présente vie culturelle associative. Dès l’origine, chaque académie a eu son propre profil mais elles restent intrinsèquement liées à la culture humaniste née de la Renaissance et des Réformes religieuses porteuses d’un credo optimiste ; le XIXe siècle y a ajouté la confiance dans le/les progrès de l’humanité, tous points que l’historien du temps présent a du mal à maîtriser, de là sa perplexité devant un projet perspectiviste.

Tout d’abord il n’y a pas de « modèle académique » puisque chaque institution, chaque ville a réalisé son projet en fonction de sa composition sociale et d’options qui la situent au sein d’un environnement déterminé (voir Daniel Roche *Le siècle des Lumières en province, Académies et académiciens, 1689-1789,* 1978 et in *Livre et société au XVIIIe siècle*, sous la direction de François Furet, 1965-1970). Certaines furent littéraires comme les Jeux floraux de Toulouse, d’autres plus scientifiques, à Montpellier du fait de son Université, enfin à Chalons, les sciences politiques et économiques orientaient les concours et les discussions ordinaires. Cela nous confère une vraie liberté pour évaluer nos possibilités et notre réalité humaine, sociale et intellectuelle. D’autre part, la longue histoire des académies provinciales est déterminée par les tensions Paris/province autant que par la bipolarité des Lumières, tantôt incarnées par le poids des médecins et vétérinaires adossés au cartésianisme et tantôt plongées dans le rêve arcadien d’un milieu choisi et clos propre à flatter la réflexion élégiaque dans l’alliance et la réciprocité des échanges. Les Académies provinciales qu’étudia Daniel Roche diffusaient et relayaient des modèles du savoir tout en maintenant des besoins régionaux de sociabilité autour des figures dominantes selon les lieux, ici un Parlement, là un Intendant, ailleurs un évêque ou la société militaire des villes de casernement. Si les médecins et les propriétaires fonciers soucieux d’expériences agronomiques sont nécessairement répandus par tout le pays, le travail scientifique des Académies s’est estompé du fait du glissement de la recherche et du savoir vers les universités car l’expérimentation ne se fait plus dans les cabinets de curiosités de quelques grands mécènes possesseurs de cabinets de curiosité.

Une Académie travaille à l’ombre de pouvoirs établis : « ce sont de bonnes filles qui n’ont jamais fait parler d’elles » disait Voltaire. Ce climat d’échanges – perturbé de permanentes cabales ici et là – est un commerce d’égaux et il se déroule au sein d’un monde clos et de relatif travail où chacune peut pratiquer une réflexion collective à des fins d’utilité publique. Nul besoin néanmoins de se leurrer sur l’efficacité de ses propositions ou avancées. Le libre choix de sujets, qui sont le reflet de débats en cours, sont au mieux significatifs des infléchissements de la sensibilité. Jadis les concours proposés à la réflexion sollicitaient toutes les plumes et accroissaient l’audience de la République des lettres : quelques 600 thèmes furent ainsi donnés en pâture aux « Rousseaux du ruisseau » et ces facteurs d’émulation portaient très loin les préoccupations du temps. Ces travaux donnaient à des personnalités qui n’étaient pas de grande naissance de remporter des palmes – et des subsides – pour entrer dans la carrière enviée du « philosophe », celle de l’homme qui pense son temps, autant qu’il y gagnait une possible visibilité.

Cette articulation de la vie intellectuelle par le quadrillage social et territorial du temps n’est plus la nôtre. Nous ne sommes pas davantage les grands notables du XIXe siècle qui entendaient enrichir leur loisir studieux d’échanges informés dans un monde moins polarisé que de nos jours et pouvaient ainsi contribuer, en particulier en raison de la nature foncière de leur fortune, à la réflexion sur l’amélioration des cultures et donner du lustre aux comices agricoles souvent dans la dépendance de ces mêmes élites. Le modèle intellectuel allemand du XIXe siècle marqué par les chaires universitaires, dans un cadre polycentré dépendait plus encore des souverains locaux. La France à l’inverse fut la terre des journaux et des hommes de lettres attirés par Paris qui consacre les réputations, quitte à vivre une miséreuse vie de bohème avant de finir notaires selon l’usuelle caricature qu’en donnaient les conservateurs, Bismarck en tête.

Peu à peu « la petite ville » s’étiola, elle perdit ses forces intellectuelles vives au profit d’une capitale sont les relais étaient les grands notables du premier XIXe siècle avant que les parlementaires républicains ne jouent cette même fonction de relais entre Paris et « la » province, ces provinces devenues « une » avant que de devenir au XXIe siècle des territoires à administrer dans l’indistinction des noms et des besoins. De nos jours, la vie intellectuelle d’État est essentiellement celle des Universités, mais une ville moyenne telle qu’Agen qui en est dépourvue a pour avantage de réunir des raisons de ne pas s’en trouver asphyxiée et d’en garder une autonomie, d’autant que Toulouse et Bordeaux finissent par oublier cette zone d’influence mixte, jadis disputée. De plus, la petite taille de la ville et le faible vivier des amateurs d’échanges intellectuels et savants invitent à maintenir une sociabilité choisie et de proximité. Une année de confinement a fait réfléchir chacun d’entre nous aux avantages du « présentiel » et au bonheur de l’échange dans un cadre de diversité de talents mais de convivialité possible. Plus la circulation des personnes se ralentit, plus de vielles logiques reprennent une certaine jeunesse. Cela n’est aucunement lié à la fuite des plus aisés vers leurs maisons de campagne à chaque annonce de confinement. On reconsidère partout les potentialités locales et l’étonnement que suscitèrent les Gilets jaunes a également redonné sens à ce qui se joue dans les périphéries – dont nous sommes -, tant parce que l’apogée démographique des campagnes a eu lieu vers 1840 et que nous nous dévitalisons relativement, que parce que les opérations de « décentralisation » n’ont été que des déconcentrations de ce qui se décide, disons-le sommairement, à Paris.

Bénéficiaires et victimes de cette situation, c’est dans cet interstice que nous devons et pouvons jouer, pragmatiquement, et sans perdre notre âme ni trop faire de plans sur la comète.

De ce fait, me semble-t-il, il faut être réaliste, savoir en tant qu’élites moyennes là jouer selon notre domaine de compétence. Sans se survaloriser mais en ayant conscience d’un plus vaste ensemble national et international, sans impéritie, et en toute modestie, on peut travailler – en méthode – et ensemble, quelles que soient les performances des uns et des autres. Le groupe aise à peaufiner les compétences, celle de chacun d’entre nous qui y puise critique ou suggestion. La Société académique s’en enrichit et c’est particulièrement important pour la *Revue de l’Agenais*, très singulière dans sa capacité à perdurer et à illustrer son champ hors toute institution porteuse, et bénéficiaire du seul talent de ses participants.

Certes, la politique de recrutement est gouvernée par la contradiction entre un caractère choisi et fermé garant de prestige et une politique de reconnaissance, donc d’adhésions élargies ; la publicité, qui nous incombe, est aussi un facteur antinomique, n’ayons pas peur des mots, du travail approfondi. Elle passe évidemment par les nouveaux outils et la mise en ligne de nos activités et conférences mais pas seulement. Il faut faire très attention à ne pas confondre une politique de réseautage de société à société avec le recrutement « d’amateurs » éclairés, intéressés par nos activités. Ce sont eux les relais naturels vers des zones plus larges possiblement attentifs à la discussion de tous les sujets en cours – et dans l’approfondissement éclairé des valeurs patrimoniales que nous contribuons à développer, et plus encore, à faire connaître. Par nos travaux nous participons de plusieurs temporalités, et se faire médiateur, c’est laisser entendre des équivalences possibles. Il s’agit là de tout autre chose que de finir en animateur-radio qui souligne tout par le clin d’œil du charlatan. Quant aux activités socioculturelles des collèges, elles sont fort respectables mais en leur lieu, où j’ai moi-même beaucoup œuvré et où je ne refuse jamais de retourner à la demande.

Une politique de choix d’élection consenti de personnes intéressées et capables d’apporter, non par leur travail, mais tout simplement par leur présence, leur écoute, la répercussion informelle de ce qu’elles auront entendu ou vu, garantit le foyer de diffusion traditionnel des idées « savantes » que nous représentons. Car nous ne sommes bien sûr pas indemnes du problème de la transmission à l’heure de la communication de masse et de la perte des codes de la tradition rhétorique humaniste. Sociétés de tradition, sociétés de réception et de diffusion mais aussi sociétés dont le travail peut se produire en rupture quand l’ancien régime impliquait encore de strictes préséances en marge de la bienséance, les académies du temps présent et la nôtre restent des protagonistes de ces contradictions. Les points que nous ne pouvons abandonner sont ceux d’un maillage informel des territoires mais bien vivant et pour faire vivre cette identité partagée et cette orientation de savoirs diffus, nous bénéficions de la plus vieille assiette de toute la librairie (l’ensemble du savoir des livres en ce qu’ils racontent) qui est l’histoire : les histoires, selon tous les goûts et toutes les pratiques : archéologie et histoire contemporaine, biographie, patrimoine ou histoire locale, romans populaires ou pas, quantitativisme réduit à une circonscription, efforts pour l’insérer dans le vaste monde car, disait Gramsci, il n’est de coin de terre qui ne témoigne de toute l’humanité.

Ces approches polymorphes non inféodées à l’immédiateté des médias introduisent la manière de vivre le savoir qui est celui de la « chaîne vive » disait Alphonse Dupront, éminent maître en Sorbonne issu de Condom et c’est de cet héritage que nous procédons, c’est lui que nous faisons vivre.

Maïté Bouyssy

Historienne (normalienne, agrégée, HDR, mcf honoraire Paris 1)

Ma biblio restreinte intègre évidemment Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province, Académies et académiciens, 1689-1789,* 1978, et *Les Républicains des lettres, gens de culture et Lumières au XVIIIe siècle*, 1988 outre *Livre et société au XVIIIe siècle* sous la dir. de François Furet qui, en 1970 a permis ma première publication sur « La vie provinciale du livre de permission simple (1778-1789) » avec Julien Brancolini (théologien toscan janséniste). Et non parce que j’ai travaillé 15 ans avec lui, mais pour la sérénité de ses travaux (très « académiques » au sens universitaire) Christophe Charle, *Les Intellectuels en Europe au XIXe siècle* de 1996, mais aussi *Discordance des temps, une brève histoire de la modernité,* 2011,pour comprendre les temps superposés dont se forge le savoir porté par des groupes sociaux différents et des générations différemment socialisées. Le profane peut aussi lire Gérard Noiriel dont on sait les approximations ou les pillages, mais il peut aider à réfléchir, tel est d’ailleurs son projet.